

**Réunion du conseil de quartier Bécon  
du 15 novembre 2018 à 20h  
Compte-rendu synthétique**

**PRESENTS**

Elus

Marie-Pierre LIMOGES, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la Ville numérique  
Hervé de COMPIEGNE, adjoint au Maire délégué au quartier Bécon, Président du conseil de quartier Bécon

Conseillers de quartier

Annick BRIAND, Anne-Julie BUISSON, Daniel CIPIERE, Brigitte-Emmanuelle CUIGNET, Evelyne FLAMM, Gauthier GALET, Sophie-Caroline GIBIERGE, Pierre GOMARD, Alain GONDELMANN, Catherine GRANDJEAN, Sébastien GRANGE, Cécile LABBE, Monique MARC, Olivier MARMAGNE, Michel-Laurent MEYNIEL, Eric MICHEL, Antoine MOQUET, Thierry MOREL, Benoit PETIT, Sylvie PIARD, Cam-Tu PIVET, Isabelle PUISSANT-GAUDINEAU.

**ABSENTS-EXCUSES**

Conseillers de quartier

Carine AYADI, Christian BOURQUARD, Valérie BEMONT, Aurélie BOUILLET, Lina FLORAC, Solange MEYNIER, Jean-Pierre MIKOL.

Représentant du CCJ

Antoine LOISEL

Représentants du CMJ

Vita BERTRAND, Emilie GERMAIN

\*\*\*

Fonctionnaires

Olivier TEXIER, Directeur de la Voirie

Sylvie GUETTIER, Adjointe au Directeur des Espaces verts

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Vie des Quartiers

Hervé de COMPIEGNE ouvre la réunion du conseil de quartier en remerciant les conseillers de leur présence.

Il déroule les points à l'ordre du jour :

- Projets budgétés pour 2019
  - o 1<sup>ère</sup> tranche du parc de Bécon
  - o Poursuite de l'aménagement de la place de la gare associé à la rue de la Sablière
  
- Projets à l'étude
  - o Parc des Bruyères
  - o Coeur de Bécon
  
- Projets participatifs du conseil de quartier

## **1. AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA GARE ET DE LA RUE DE LA SABLIERE, PROJET COEUR DE BECON**

### **- PLACE DE LA GARE**

Olivier TEXIER rappelle le planning et les grandes caractéristiques du chantier dont 80% est réalisé.

La ville de Courbevoie, **en collaboration avec la ville d'Asnières**, souhaite poursuivre ces travaux sur la rue de la Sablière en 2019 et lui apporter amélioration technique et esthétique :

- l'étroitesse actuelle de chaussée ne permet pas toujours aux véhicules de passer (problème de gabarit)
- la requalification permettra un renforcement de l'attractivité des commerces

Il convient de fixer au mieux le planning des travaux sachant que l'intervention devra intervenir sur 2 mois.

Le conseil de quartier est invité à réfléchir au nom de cette place, sachant qu'il existe déjà une « place de la gare » à Courbevoie, dans le quartier du Coeur de Ville.

L'étroitesse des trottoirs est souligné rue Madiraa.

### **- PROJET « COEUR DE BECON »**

La place Sarrail et le secteur Villebois Mareuil forment les deux centralités du quartier de Bécon, notamment en termes d'accessibilité, d'attractivité des commerces, d'équipements publics et d'espaces verts.

Le projet « Coeur de Bécon » d'une superficie de 9 300 m<sup>2</sup> agrègera cette zone composée du square Villebois Mareuil, de la mairie annexe, des commerces, du marché, d'une portion de la rue Armand Silvestre, etc., et pourra créer un lien de la gare au parc de Bécon.

Le séquençage des travaux indique un investissement important à répartir sur plusieurs années. Néanmoins, les financements d'études sont retenus avec une première étape de diagnostic en 2019 (usages, aspirations, etc.). Des scénarii d'aménagement seront donc proposés.

Le conseil de quartier invite ses membres à se réunir en commission dès le début d'année 2019 (chacun pouvant préparer son propre diagnostic en amont).

## 2. PARC DE BECON ET PARC DES BRUYERES

### - PARC DE BECON

Objectifs de la requalification du parc de Bécon :

- Paysager : volonté de retrouver la cohérence du site et le caractère spécifique qui a prévalu à son classement,
- Surface : 25% de plus de surface pour le parc,
- Accessibilité au site. Repenser les accès au site et les liaisons internes : entrées par le passage Hanriot, vers les berges de Seine, du côté du musée et du centre horticole, travail sur les accès au pôle culturel.

Point d'étape du concours :

- Lancement de la procédure de concours.
- 1<sup>er</sup> jury sélection de 5 équipes.
- Travail des 5 équipes sur des esquisses et remise des projets.
- 2ème jury (choix de l'équipe de paysagistes qui va concevoir le parc).
- CAO (commission d'appel d'offres) suivie du conseil municipal du 10 décembre 2018 pour attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au lauréat désigné.

La requalification se traduit en 5 étapes, de fin 2019 à fin 2025, permettant une accessibilité continue au parc.

Le conseil de quartier sera impliqué. Une réunion publique de présentation du projet interviendra début 2019.

### - PARC DES BRUYERES

Un travail, commencé avec un paysagiste, ambitionnait pour cet espace vert un véritable parc à disposition des habitants. Parmi ses propositions : agrandir l'aire de jeux, créer des jardins partagés, mettre des agrès sportifs, etc. Le projet n'a pas dépassé le stade de l'esquisse car il se heurte aux directions différentes du syndicat de copropriété de la résidence.

Le service des espaces verts propose aujourd'hui un nouveau projet, à travailler en commission de conseil de quartier, dès le mois de décembre. Ce projet tiendra compte de l'avenue Dubonnet, comme redonnant de la qualité à ce linéaire.

### - PLAN DE FLEURISSEMENT DE LA VILLE

Un plan de colorisation végétale a été mis en place sur plusieurs années, dès octobre 2017.

Les objectifs :

- Planter des végétaux connus et appréciés
- Qui apportent de la couleur et rythment les saisons

Les conseillers de quartier sont impliqués dans ce processus puisqu'ils seront invités à participer à des diagnostics en marchant dans leur quartier au printemps 2019, après avoir mené un travail et une réflexion en amont sur un parcours qu'ils proposeront.

Remarque : les couleurs des « City mur » de l'avenue de la Liberté n'empotent pas l'adhésion générale.  
Au printemps prochain une végétalisation de ces équipements par des plantes annuelles (comme dans les jardinières) permettra un test grandeur nature.

### 3. PRESENTATION DU PROJET RETENU POUR LE BUDGET DE QUARTIER

Les conseillers de quartier étaient appelés à formuler des projets pour l'utilisation du budget de quartier.  
La mise en place de mobiliers urbains, structures destinées à alerter les automobilistes aux abords des écoles, a remporté la majorité des votes.  
Néanmoins, l'offre étant très limitée et ne permettant pas la qualité escomptée, l'idée initiale doit donc être réfléchie (le test d'un passage piétons en 3D est évoqué).

Le terrain situé sous le Pont de Levallois offre une potentialité d'aménagement.

### 4. PROJETS PARTICIPATIFS

#### - BOITES A LIVRES JUNIOR

Aujourd'hui le quartier profite de quatre boites à livres « adultes ». Trois boites pour les enfants viendront renforcer ce dispositif en 2019.

Le conseil de quartier se prononce pour les emplacements suivants :

- Parc Villebois-Mareuil
- Square des Bruyères
- Parc des Couronnes

#### - DIMANCHE SANS DECHET

La ville reconduit cette manifestation pour sa deuxième édition en 2019, toujours en collaboration avec le conseil municipal des jeunes.

Elle permet non seulement une collecte des déchets mais encore une réflexion sur les incivilités et les comportements déviants.

Les conseillers de quartier peuvent y prendre part de 3 façons différentes :

- En participant : s'inscrire et former une équipe « conseil de quartier » sur toute la ville ou dans chaque quartier / la forme est à préciser.
- En organisant : encadrer les équipes de courbevoisiens dans le quartier – à l'image des jeunes du CMJ.
- En innovant : transmettre **au service des quartiers toutes bonnes idées**, initiatives, pour enrichir cette manifestation.

- **BUDGET PARTICIPATIF**

Marie-Pierre LIMOGÉ remercie les conseillers de quartier ayant participé à cette première édition forte de 131 propositions dont 31 présentées aux 1864 votants.

Le premier budget participatif lancé par la ville est donc une réussite, la majorité des projets se situant par ailleurs à l'échelle de la ville, non du quartier ou de la rue.

Les lauréats sont dévoilés par Monsieur le Maire lors de l'inauguration de la Maison des Projets\* pour laquelle les conseillers de quartier ont reçu une invitation.

*\*18 rue Baudin – permanences mardi-mercredi-vendredi 15h-17h30/jeudi 15h-19h/samedi 10h-12h30*

La séance du conseil de quartier est levée à 22h.

Hervé de COMPIEGNE  
Adjoint au Maire  
Délégué au quartier Bécon

Marie-Pierre LIMOGÉ  
1<sup>ère</sup> adjointe au Maire  
Déléguée à la démocratie locale  
et à la Ville numérique

Alain GONDELMANN  
Conseiller de de quartier Bécon  
Secrétaire de séance